

SEANCE DU 24 Mai 2020

L'an deux mil vingt le 24 mai à 10h00 le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes pour garantir la distanciation sociale des Elus et à huis-clos, sous la présidence de Monsieur FALLOU Thierry, Maire. Gants, masques, lingettes et gel hydroalcoolique étaient mis à disposition des participants.

Présents : Mmes DRUGEON, PELLETIER BRUNEAU, TEISSERENC, Mrs BONIN, BRUNEAU, CHERAMY, FAGNOUX, FAUCHEUX, FALLOU, JOUSSET, POUSSE.

Secrétaire de séance : M. POUSSE Tristan

Date de convocation : 15 Mai 2020

L'ordre du jour est le suivant :

- **Installation du nouveau Conseil Municipal**
- **Election du Maire**
- **Définition du nombre d'Adjoints**
- **Election des Adjoints**
- **Indemnités du Maire et des Adjoints**
- **Lecture de la Charte de l'Elu**
- **Questions Diverses**

I - Installation du nouveau Conseil Municipal

- Monsieur FALLOU Maire sortant fait l'appel des élus et les invitent à prendre place autour de la table.
- Il est rappelé à chacun le nombre de voix obtenues lors de l'élection du 15 mars 2020
- Le conseil municipal qui siègera de 2020 à 2026 est donc installé, monsieur le Maire termine là son propos et son mandat 2014 - 2020.
- Le secrétaire est nommé, ainsi que deux assesseurs.
- Le doyen de l'assemblée, Monsieur Fallou engage la procédure pour l'élection du Maire, et demande qui est candidat, un seul candidat est intéressé par ce poste, M. Fallou Thierry.
- Des papiers blancs sont distribués à chacun et l'isoloir est à disposition dans la salle.
- Après le dépouillement par les assesseurs : Votants : 11 Exprimés : 11
- Ont obtenu Monsieur FALLOU Thierry : 10 Madame PELLETIER BRUNEAU Ariel : 1

Monsieur FALLOU Thierry est proclamé Maire

II – Conseil à huis-clos :

Le conseil municipal délibère sur la tenue de la séance à huis-clos

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs : 0

III – Nombre d'adjoints :

Après en avoir délibéré, le conseil décide de créer 2 postes d'adjoints.

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs. : 0

IV - Election des adjoints :

1^{er} adjoint : un candidat – Monsieur BRUNEAU Hubert

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs. : 0

Monsieur BRUNEAU Hubert est proclamé 1^{er} adjoint.

2^{ème} adjoint : une candidate : Madame DRUGEON Cécile

Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abs. : 0

Madame DRUGEON Cécile est proclamée 2^{ème} adjoint

V - Indemnités du Maire et des Adjointes :

Monsieur le Maire fait état de la loi « Engagement et Proximité » promulguée le 27 décembre 2019, cette loi a aussi pour objet l'augmentation de rémunération des Elus (Maire et adjoints), ce qui a pour effet que le taux maximal de l'indice brut 1027 passe de 17 à 25,5% pour le Maire

et passe de 6,6% à 9,9% pour les Adjointes.

Monsieur le Maire quitte la salle, et Monsieur BRUNEAU 1^{er} adjoint mène le débat, le Conseil après en avoir délibéré, accorde les 100% de 25,5% de indice brut 1027 pour le Maire.

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abs. : 0

Monsieur le Maire est rappelé et reprend la présidence de la séance, il remercie l'ensemble des conseillers.

Les Adjointes quittent la salle, et après en avoir délibéré, le Conseil accorde les 100% de 9,9% de indice brut 1027 pour les deux Adjointes.

Votants : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abs. : 0

VI - Charte des Elus :

Lecture de la charte des Elus.

VII - Divers :

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de sa participation à Orgères-en-Beauce au tirage au sort des jurés d'assises à partir de la liste électorale de Péronville, trois habitants de la commune sont sélectionnés : Mme Hamonic, M. Bruneau et M. Chéramy.

Tour de table - RAS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h20.

o o
o

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.